



## **École Rose-des-Vents**

4315 rue Beaubien Est, Montréal (Québec), H1T 1S8

Téléphone : (514) 596-6900 - Télécopieur : (514) 596-6901 - Service de garde : (514) 596-6915

# Rapport du conseil d'établissement 2004-2005

L'élection des membres du conseil d'établissement a eu lieu le 22 septembre 2004, lors de l'assemblée générale de l'école.

La constitution du conseil d'établissement :

- Jean-Denis Dufort, président et parent
- Laurence Johnson, parent
- Karoline Thériault, parent
- Patrick Blais, parent
- Martin Ayotte, parent
- Christian Milliard, enseignant
- Danielle Frappier, enseignante
- Nathalie Fontaine, éducatrice
- Gilles Sauvé, responsable du service de garde
- Jade Bourdage, parent sans droit de vote
- Caroline Nadon, parent sans droit de vote
- Stéphanie Venne, parent sans droit de vote
- Jeannot Painchaud, parent sans droit de vote

Le conseil d'établissement s'est rencontré à 12 reprises aux dates suivantes :

- |               |                |              |               |
|---------------|----------------|--------------|---------------|
| - 8 septembre | - 29 septembre | - 27 octobre | - 24 novembre |
| - 15 décembre | - 12 janvier   | - 9 février  | - 23 mars     |
| - 6 avril     | - 27 avril     | - 25 mai     | - 15 juin     |

Le conseil d'établissement a organisé les activités de formations suivantes pour lui-même et pour les parents de l'école :

- Conférence sur la violence et l'intimidation donnée par le CREP (19 janvier 2005)
- Conférence sur les agressions donnée par CAP-Espace (16 mars 2005)

Pendant l'année scolaire 2004-2005, les membres du conseil d'établissement de l'école Rose-des-Vents ont résolu :

- D'acheminer à la commission scolaire la résolution de l'école Rose-des-Vents discutée à l'assemblée générale du 8 juin 2005 au regard du projet de plan triennal 2006-2009.

- De refuser d'adopter le budget pro forma 2005-2006 le 25 mai 2005, considérant les ressources insuffisantes et le déficit engendré pour l'école par le remplacement du personnel de soutien absent.
- D'approuver la programmation proposée par la direction avec la participation du personnel tout au long de l'année en ce qui a trait aux modifications d'horaire et aux sorties éducatives.
- D'utiliser une portion du surplus accumulé au service de garde pour augmenter le temps de préparation des éducatrices et réduire le coût des journées pédagogiques en 2004-2005.
- D'utiliser le surplus du service de garde pour réduire le coût des journées pédagogiques, conserver les tâches des éducatrices intactes et assumer des sorties éducatives le mercredi PM en 2005-2006.
- De défrayer les coûts du programme l'École et les Arts en 2005-2006 avec le surplus du fond 9, si le conflit de travail des enseignants est réglé.
- De demander 100\$ de cotisations aux parents pour l'année scolaire 2005-2006 (projets de classe, matériel didactique, agendas, cahiers de projets, etc.)
- D'adopter son budget annuel de fonctionnement.
- D'approuver le plan de réussite 2004-2005 proposé par la direction et élaboré avec la participation du personnel de l'école.
- D'approuver le code de vie proposé par la direction et élaborées avec la participation du personnel de l'école et les élèves.
- D'approuver des modalités d'application du régime pédagogique au regard du nouvel horaire de l'école.
- D'approuver l'ajout des services complémentaires proposés par la direction avec la participation du personnel (orthopédagogie, aide aux devoirs, etc.).
- D'approuver l'utilisation des locaux proposée par la direction pour l'année scolaire 2005-2006 en ce qui a trait à l'installation d'une classe de 1-2-3<sup>e</sup> année dans le local de maternelle B et aux activités parascolaires en 2004-2005.
- D'approuver les nombreuses sollicitations et réceptions de sommes d'argent pour soutenir les activités de l'école.
- D'adopter le budget annuel proposé par la direction en début d'année 2004-2005.

Laurence Jonhson propose l'adoption du présent rapport annuel, appuyé par Patrick Blais. Adopté à l'unanimité le 15 juin 2005, par les membres du C.É. de l'école Rose-des-Vents.

Jean-Denis Dufort  
Président du conseil d'établissement

Marie-Josée Langlois  
Directrice par intérim